

frère Siméon, ils défirent ensemble les Chananéens qui habitaient à Sephaath, et les passèrent au fil de l'épée. Et cette ville fut appelée Horma, c'est-à-dire, anathème.

18 Juda prit aussi Gaza avec ses confins, Ascalon et Accaron avec leurs confins.

19 Le Seigneur fut avec Juda, et il se rendit maître de toutes les côtes des montagnes; mais il ne put défaire ceux qui habitaient dans la vallée, parce qu'ils avaient une grande quantité de chariots armés de faux.

20 Et ils donnèrent, selon que Moïse l'avait ordonné, Hébron à Caleb, qui en extermina les trois fils d'Enac.

21 Mais les enfans de Benjamin ne tuèrent point les Jebuséens qui demeuraient à Jérusalem: et les Jebuséens demeurèrent à Jérusalem avec les enfans de Benjamin, comme ils y sont encore aujourd'hui.

22 La maison de Joseph marcha aussi contre Bethel, et le Seigneur était avec eux.

23 Car lorsqu'ils assiégeaient la ville, qui s'appelait auparavant Luza,

24 ayant vu un homme qui en sortait, ils lui dirent: Montrez-nous par où l'on peut entrer dans la ville, et nous vous ferons miséricorde.

25 Cet homme le leur ayant montré, ils passèrent au fil de l'épée tout ce qui se trouva dans la ville, et conservèrent cet homme avec toute sa maison.

26 Cet homme était libre s'en alla au pays d'Hetthim, où il bâtit une ville qu'il appela Luza, qui est le nom qu'elle porte encore aujourd'hui.

27 Manassé aussi ne détruisit pas Bethsan et Thanac avec les villages qui en dépendent, ni les habitans de Dor, de Jeblaam et de Mageddo avec les villages voisins; et les Chananéens commencèrent à demeurer avec eux.

28 Lorsqu'Israël fut devenu plus fort, il les rendit tributaires; mais il ne voulut point les exterminer.

29 Ephraïm ne tua point aussi les Chananéens qui habitaient à Gazer; mais les Chananéens demeurèrent avec eux.

30 Zabulon n'extermina point les habitans de Cetron et de Naalol: mais les Chananéens demeurèrent au milieu d'eux, et ils devinrent leurs tributaires.

31 Aser n'extermina point non plus les habitans d'Accho, de Sidon, d'Ahalab, d'Achazib, d'Helba, d'Aphec et de Rohob;

32 et ils demeurèrent au milieu des Chananéens qui habitaient dans ce pays-là, et ils ne les tuèrent point.

33 Nephthali n'extermina point non plus les habitans de Beth-samès et de Beth-

anath; mais il demeura au milieu des Chananéens qui habitaient en ce pays-là; et ceux de Beth-samès et de Beth-anath lui devinrent tributaires.

34 Les Amorrhéens tinrent les enfans de Dan fort resserrés dans la montagne, sans leur donner lieu de s'étendre en descendant dans la plaine:

35 et les Amorrhéens habitèrent sur la montagne d'Harès, c'est-à-dire, de l'argile, dans Aialon et dans Salebim: mais la maison de Joseph étant devenue plus puissante, elle se les rendit tributaires.

36 Et le pays des Amorrhéens eut pour limites la montée du Scorpion, Petra, et les lieux plus élevés.

CHAPITRE II.

Un ange reproche au peuple son ingratitude. Infidélité des Israélites depuis la mort de Josué.

1 Alors l'ange du Seigneur vint de Galgala au lieu appelé le lieu des pleurans, et il dit: Je vous ai tirés de l'Égypte, je vous ai fait entrer dans la terre que j'avais juré de donner à vos pères, et je vous ai promis de garder à jamais l'alliance que j'avais faite avec vous;

2 mais à condition que vous ne feriez point d'alliance avec les habitans du pays de Chanaan, et que vous renverseriez leurs autels: et cependant vous n'avez point voulu écouter ma voix. Pourquoi avez-vous agi de la sorte?

3 C'est pour cette raison que je n'ai point aussi voulu exterminer ces peuples devant vous; en sorte que vous les ayez pour ennemis, et que leurs dieux vous soient un sujet de ruine.

4 Lorsque l'ange du Seigneur disait ces paroles à tous les enfans d'Israël, ils élevèrent leur voix, et se mirent à pleurer.

5 Et ce lieu fut appelé le lieu des pleurans, ou le lieu des larmes: et ils y immolèrent des hosties au Seigneur.

6 Josué renvoya donc le peuple: et les enfans d'Israël s'en allèrent chacun dans le pays qui leur était échu en partage, pour s'en rendre maîtres;

7 et ils servirent le Seigneur tout le temps de la vie de Josué et des anciens qui vécurent long-temps après lui, et qui savaient toutes les œuvres merveilleuses que le Seigneur avait faites en faveur d'Israël.

8 Cependant Josué fils de Nun, serviteur du Seigneur, mourut âgé de cent dix ans,

9 et on l'ensevelit dans l'héritage qui lui était échu à Thamnath-saré sur la montagne d'Ephraïm vers le septentrion du mont Gaas.

10 Toute la race de ces premiers hommes ayant donc été réunie à leurs pères, il s'en

éleva d'autres en leur place qui ne connaissent point le Seigneur, ni les merveilles qu'il avait faites en faveur d'Israël.

41 Alors les enfans d'Israël firent le mal à la vue du Seigneur, et ils servirent Baal.

42 Ils abandonnèrent le Seigneur le Dieu de leurs pères, qui les avait tirés du pays de l'Égypte; et ils servirent des dieux étrangers, les dieux des peuples qui demeuraient autour d'eux. Ils les adorèrent, et ils irritèrent la colère du Seigneur,

43 ayant quitté pour servir Baal et Astaroth.

44 Le Seigneur étant donc en colère contre Israël, les exposa en proie et les livra entre les mains de leurs ennemis, qui les ayant pris, les vendirent aux nations ennemies qui demeuraient autour d'eux, et ils ne purent résister à ceux qui les attaquent.

45 Mais de quelque côté qu'ils allassent, la main du Seigneur était sur eux comme le Seigneur le leur avait dit même avec serment; et ils tombèrent dans des misères extrêmes.

46 Dieu leur suscita ensuite des juges, pour les délivrer des mains de ceux qui les opprimaient; mais ils ne voulurent pas seulement les écouter.

47 Ils se prostituèrent aux dieux étrangers en les adorant. Ils abandonnèrent bientôt la voie par laquelle leurs pères avaient marché; et ayant entendu les ordonnances du Seigneur, ils firent tout le contraire.

48 Lorsque Dieu leur avait suscité des juges, il se laissait fléchir à sa miséricorde pendant que ces juges vivaient: il écoutait les soupirs des affligés, et les délivrait de ceux qui les avaient pillés et qui en avaient fait un grand carnage.

49 Mais après que le juge était mort, ils retombaient aussitôt dans leurs péchés, et faisaient des actions encore plus criminelles que leurs pères, en suivant des dieux étrangers, en les servant et les adorant. Ils ne quittaient point leurs malheureuses habitudes, ni la voie très-dure par laquelle ils avaient accoutumé de marcher.

20 La fureur du Seigneur s'alluma donc contre Israël, et il dit: Puisque ce peuple a violé l'alliance que j'avais faite avec ses pères, et qu'il a négligé d'entendre ma voix,

21 je n'exterminerai point aussi les nations que Josué a laissées lorsqu'il est mort;

22 afin que j'éprouve par là si les enfans d'Israël gardent ou ne gardent pas la voie du Seigneur, et s'ils y marchent comme leurs pères y ont marché.

23 C'est pour cette raison que le Seigneur laissa subsister toutes ces nations, qu'il ne voulut point les détruire en peu de

temps, et qu'il ne les livra point entre les mains de Josué.

CHAPITRE III.

Servitude des Israélites sous Chusan, et sous Eglon, Othoniel, Aod et Somgar juges d'Israël.

1 Voici les peuples que le Seigneur laissa vivre, pour servir d'exercice et d'instruction aux Israélites, et à tous ceux qui ne connaissent point les guerres des Chananéens;

2 afin que leurs enfans apprissent après eux à combattre contre leurs ennemis, et qu'ils s'accoutumassent à ces sortes de combats.

3 Ces peuples furent les cinq princes des Philistins, tous les Chananéens, les Sidoniens et les Hévéens, qui habitaient sur le mont Liban depuis la montagne de Baal-Hermon jusqu'à l'entrée d'Emath.

4 Le Seigneur laissa ces peuples pour éprouver ainsi Israël, et pour voir s'il obéirait ou s'il n'obéirait pas aux commandemens du Seigneur qu'il avait donnés à leurs pères par Moïse.

5 Les enfans d'Israël habitèrent donc au milieu des Chananéens, des Héthéens, des Amorrhéens, des Phérezéens, des Hévéens et des Jebuséens.

6 Ils épousèrent leurs filles, et donnèrent leurs filles en mariage à leurs fils, et ils adorèrent leurs dieux.

7 Ils firent le mal aux yeux du Seigneur, et ils oublièrent leur Dieu, adorant Baalim et Astaroth.

8 Le Seigneur donc étant en colère contre Israël, les livra entre les mains de Chusan-Rasathaim roi de Mésopotamie, auquel ils furent assujettis pendant huit ans.

9 Et ayant crié au Seigneur, il leur suscita un sauveur qui les délivra, savoir, Othoniel fils de Cenez frère puiné de Caleb.

10 L'esprit du Seigneur fut en lui, et il jugea Israël. Et s'étant mis en campagne pour combattre Chusan-Rasathaim roi de Syrie, le Seigneur le livra entre les mains d'Othoniel qui le défit.

11 Le pays demeura en paix durant quarante ans, et Othoniel fils de Cenez mourut ensuite.

12 Alors les enfans d'Israël commencèrent encore à faire le mal aux yeux du Seigneur, qui fortifia contre eux Eglon roi de Moab, parce qu'ils avaient péché devant lui.

13 Il joignit les enfans d'Ammon et d'Amalec à Eglon, qui s'étant avancé avec eux, défit Israël, et se rendit maître de la ville des palmes.

14 Les enfans d'Israël furent assujettis à Eglon roi de Moab pendant dix-huit ans.